

LA GRANDE ILLUSION

Le gouvernement Michel a promis que chaque ménage belge verra sa situation s'améliorer avec le tax shift. 100 euros de plus par mois.

Pourtant ceux qui vivent d'allocations sociales (chômeurs, invalides et pensionnés) ne verront pas l'ombre d'un « avantage ». Et même les ménages à revenus moyens avec enfants à charge sont oubliés.

Quand on fait le calcul, on constate que c'est de la poudre aux yeux.

UN PENSIONNÉ OU UN CHÔMEUR ISOLÉ avec un revenu brut de 1.220 €

| PERTES ANNUELLES | | GAINS ANNUELS | | TOTAL |
|--|--------------|-----------------|-----|---------------------|
| Saut d'index (effet annuel) | 293 € | Réforme fiscale | 0 € | - 536 € / an |
| TVA électricité 21% (sur une facture annuelle de 220 €) | 27 € | | | |
| Accises | 216 € | | | |
| TOTAL | 536 € | | | |

Pour les allocataires sociaux, le tax shift est tout simplement une catastrophe. En termes d'avantages fiscaux, ils ne reçoivent rien, mais ils doivent subir un saut d'index et plusieurs augmentations d'impôts. Un pensionné qui se

retrouve seul et qui doit s'en sortir avec une pension de 1.220 euros par mois, recevra **536 euros en moins chaque année**.

UN COUPLE SANS ENFANT QUI TRAVAILLE À TEMPS PLEIN avec un salaire brut de 3.000 € + 1.600 €

| PERTES ANNUELLES | | GAINS ANNUELS | | TOTAL |
|--|---------------|--------------------------------|---------|---------------------|
| Saut d'index (effet annuel) | 1.288 € | Réforme fiscale & bonus emploi | 1.185 € | - 578 € / an |
| TVA électricité (sur une facture annuelle de 345 €) | 43 € | | | |
| Accises | 432 € | | | |
| TOTAL | 1763 € | | | |

Le gouvernement Michel a promis à ce couple 100 € de plus à chacun, soit 2.400 € par an sur leur compte. Si ça pouvait être vrai ! En réalité ils vont devoir digérer un saut d'index et

une TVA et des accises plus élevées. Dans les faits **ce couple de travailleurs perdra 578 euros par an**.

UN MÉNAGE AVEC ENFANTS DONT LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN pour un salaire brut 3.000 € + 1.600 €

| PERTES ANNUELLES | | GAINS ANNUELS | | TOTAL |
|--|----------------|--------------------------------|----------|---------------------|
| Saut d'index (effet annuel) | 1.288 € | Réforme fiscale & bonus emploi | €1.064 € | - 794 € / an |
| TVA électricité (sur une facture annuelle de 1.150 €) | 138 € | | | |
| Accises | 432 € | | | |
| TOTAL | 1.858 € | | | |

Réalité pour ce ménage: **une perte de 794 euros/an**.

FGTB
Ensemble, on est plus forts

Editeur responsable: FGTB, Rudy De Leeuw, rue Haute 42, 1000 Bruxelles • Ne pas jeter sur la voie publique SVP





MANIFESTATION NATIONALE

MERCREDI • 11H

7 OCTOBRE

GARE DU NORD • BRUXELLES

FGTB

Ensemble, on est plus forts